

4 décembre 2012

Commémorations.

Dénominations

Le terme officiellement employé à l'époque par la France était « événements d'Algérie », bien que l'expression « guerre d'Algérie » ait eu cours dans le langage courant. L'expression « guerre d'Algérie » a été officiellement adoptée en France le [18 octobre 1999](#)

Pourquoi le 5 décembre et le 19 mars ?

Depuis le 7 décembre 2002, deux dates officielles célèbrent la fin des hostilités en Algérie : le 5 décembre. Cette journée, ni fériée ni chômée, est fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Et le 19 mars. Rassemblement des anciens d'AFN.

Généralement, on commémore une guerre le jour du contrat qui y a mis fin. Il en va ainsi de l'armistice du 11 novembre 1918 comme de la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945. Pour la guerre d'Algérie, il existe aussi un contrat : les accords d'Evian, signés le 19 mars.

Mais le fait est que «les événements d'Algérie» ont continué **pendant encore deux ans**, avec force drames humains, touchant les combattants des deux camps ainsi que les civils. «Je ne me vois pas chanter la Marseillaise ce jour-là», dit sans ambages Maurice Jan ([Unacita](#)) d'[Auray](#). Une position largement répandue chez les anciens combattants d'Algérie. Pour éviter cet écueil, on s'est habitué depuis une décennie à rendre hommage aux morts pour la France en Algérie le 5 décembre.

Une date sortie d'un chapeau : Pourquoi le 5 décembre? Parce que. La date est sortie d'un chapeau. Ou plutôt d'un agenda présidentiel. Le 5 décembre 2002, Jacques Chirac, alors président de la République, inaugurait quai Branly à Paris le mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. On tenait une date. Un décret du 26 décembre 2003, rappelé dans une loi du 23 février 2005, l'a depuis installée dans le calendrier.

Mais cette date ne reposant sur rien **n'a jamais satisfait la Fnaca**, première association d'anciens combattants d'Algérie(bien sur il ni en a qu'une) par le nombre de ses adhérents.(qui diminue rapidement). Son combat pour la reconnaissance du 19 mars vient tout juste d'aboutir à la faveur de l'alternance politique. Votée le 8 novembre par le Sénat dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale en janvier 2002 (ère Jospin), la loi faisant du 19 mars une journée nationale du souvenir a été validée, par le conseil constitutionnel. Les commémorations, qui avaient lieu tous les ans, seront donc désormais frappées d'un caractère aussi officiel que national. Comme celles du 5 décembre. **Et ce pour le même objet.**